



Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Nathalie Chaisson

L'importance de l'éducation et de la consultation

Ca va devenir important que la Commission fasse beaucoup plus de sensibilisation dans différentes communautés surtout du côté francophone parce qu'il y a moins de plainte du côté francophone à la Commission. C'est peut-être que ce n'est parce que les gens ne sont pas conscients de l'existence de la Commission et de la *Loi sur les droit de la personne* dans le secteur privé par exemple. Il y a aussi la question de devenir de plus en plus proactif, que la commission soit consultée lorsque l'on veut adopter des règlements ou des lois à différent niveaux, pour éviter que ces lois et ces règlements soient discriminatoires sans volontairement vouloir le faire mais ils ont des aspects discriminatoires. Je pense que c'est la direction où nous devons aller et afin d'être plus proactif au niveau des services de la commission, au niveau de la sensibilisation et de l'éducation de la population.